



Bilan des actions depuis 2020 – Perspectives pour la suite du mandat

Le dimanche 28 juin 2020, vous nous avez fait confiance en portant Céline Vercelloni, et la liste Saint-Maur écologie citoyenne, à la deuxième place des élections municipales. Depuis, tous les 7, nous n'avons cessé de porter le projet pour lequel nous avons été élus.

Convaincus de la nécessité de ce projet de transition vers un mode de vie respectueux de chacun et du vivant, nous avons défendu l'urgence d'une politique concrète de transition écologique et sociale à Saint-Maur.

Refuser d'agir, c'est subir les effets de politiques qui malmènent le vivant, ailleurs dans le monde, mais aussi à Saint-Maur (les canicules, la pollution, le bruit, la perte de biodiversité, la mobilité contrainte...)

◀◀ SAINT-MAUR
ÉCOLOGIE ▶▶▶
◀◀ CITOYENNE



saintmaurecologiecitoyenne.fr

GÉNÉRATIONS
le mouvement

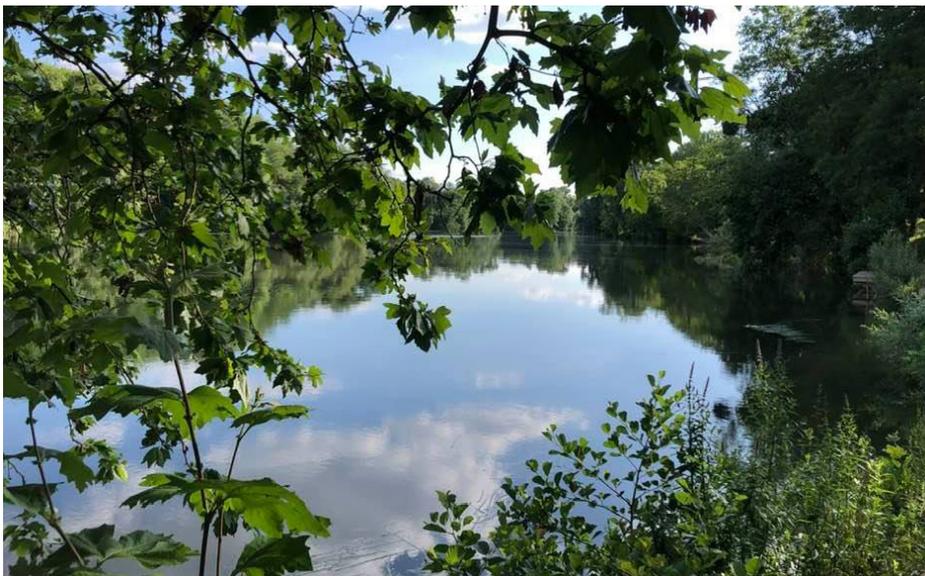
NOUS AVONS DÉFENDU LA QUALITÉ DE VIE DES SAINT-MAURIENS :

- En réclamant un moratoire sur l'expérimentation de la 5G à Saint-Maur-des-Fossés,
- En défendant la piétonisation des abords des écoles, qui, dans le cadre de la crise sanitaire, a été mise en place par la mairie,
- En nous opposant à la prolifération des publicités
- En multipliant les actions visant à préserver notre patrimoine arboré face aux rénovations urbaines.
- En demandant d'urgence la végétalisation des cours d'école, et plus généralement de l'espace public : débitumisation et renaturation.
- En nous opposant à l'extension de l'incinérateur d'ordures ménagères de Créteil, devant mener à une augmentation de 50% de l'activité d'incinération, et donc de la pollution de l'air et du trafic de camions. La dangerosité de cet équipement s'est de plus manifestée par un risque d'explosion qui a été évité dans la nuit du 28/02 au 29/02/24 par l'intervention des pompiers. Suite à ce grave incident, la préfecture a pris un arrêté préfectoral pour essayer de mieux contrôler l'incinérateur..
- En participant à la commission extra-municipale « Projet de ville, circulation et stationnement » nous avons vu certaines de nos solutions retenues pour réduire l'insécurité routière (« rue école », 30 km/h)
- En réclamant des trottoirs plats au niveau des sorties de garage pour ne pas entraver la marche des PMR, des personnes âgées, des familles avec poussettes
- Nous sommes pour que le TVM traverse Saint-Maur et à ce titre nous nous sommes opposés à la majorité qui n'en veut pas depuis des années.
- Nous avons participé à une commission d'information et d'évaluation sur l'affaire du promoteur ayant utilisé la signature d'un architecte décédé. Dans ce cadre nous avons fait des recommandations qui, hélas n'ont pas été reprises par la majorité.
- En rédigeant une contribution au PLUI pour favoriser le logement social sur des petites résidences et des réhabilitations, pour installer une zone naturelle protégée à l'Observatoire Brossolette et augmenter le nombre d'arbres remarquables protégés, pour créer des continuités végétales et lutter contre les îlots de chaleur, pour enfin créer de vraies pistes cyclables assurant la continuité avec les communes voisines.
- En refusant le tout vidéosurveillance mais en privilégiant la prévention grâce à une police municipale plus nombreuse mais non armée.

NOUS AVONS ŒUVRÉ POUR RENFORCER LES SOLIDARITÉS :

- En réclamant l'amplification des aides aux plus démunis au lendemain du confinement. L'augmentation des subventions attribuées au CCAS (centre communal d'action sociale), que nous revendiquions, a été acceptée par la mairie.
- En proposant d'augmenter significativement la subvention de la commune au CCAS alors que cette subvention ne tient même pas compte de l'inflation depuis plusieurs années.
- En exigeant que les bourses du legs Rome bénéficient avant tout aux étudiants les plus démunis et non à des étudiants dont les parents peuvent avoir, pour certains jusqu'à 8000€ de revenus par mois.
- En demandant l'amélioration du soutien financier aux associations caritatives, à l'instar des « Restos du cœur », qui ont fourni 26 000 repas à 172 familles saint-mauriennes, pour un soutien financier de seulement 3 000 euros en 2020.
- En proposant régulièrement une revalorisation des salaires des employés municipaux au-delà des augmentations du point d'indice décidées par le gouvernement.
- En soutenant les animateurs du périscolaires dans leurs

SUITE PAGE SUIVANTE →



revendications pour le respect du taux d'encadrement et permettre à un plus grand nombre d'être titularisés

- En demandant une campagne de communication pour informer les citoyens précaires/pauvres, des services du CCAS auxquels ils ont droit.
- Nous avons défendu l'installation du Centre d'Hébergement d'Urgence sur le site de l'Observatoire et nous continuerons à intervenir auprès de la Mairie pour que rien n'entrave les coopérations entre habitants, associations et résidents
- Nous nous sommes opposés aux concessions du domaine public à des entreprises privées, entre autre dans le domaine du sport (aucun tarif social pour les plus démunis, malgré des bénéfices très importants (744 000 € pour l'une d'entre elles)réalisés par ces entreprises.

Le quartier des Rives de la Marne près du pont de Créteil est un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) où les habitants, surtout les jeunes, sont particulièrement touchés par le chômage. Malheureusement le chantier de la nouvelle ligne de métro n'a pas bénéficié à ces habitants. Nous avons à plusieurs reprises demandé de nouveaux investissements publics et des mesures d'accompagnement exceptionnelles notamment à l'Ecole des Chalets et à la Maison de Quartier.

NOUS AVONS PROMU L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME :

- En proposant de mieux répondre aux violences faites aux femmes, en mettant en place un indicateur sur le nombre des violences conjugales à Saint-Maur par exemple.
- En réclamant à la majorité une augmentation de la subvention (en lien avec le nombre de permanences effectuées sur Saint Maur) au Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles (20 000 euros de subventions contre 65 000 euros demandés), ce que la mairie a fait depuis 2021
- En demandant le rétablissement des formations sur l'égalité femme/homme pour la police municipale.

NOUS AVONS MILITÉ POUR QUE LE LOGEMENT SOIT ACCESSIBLE À TOUS :

- En intervenant régulièrement pour que Saint-Maur respecte enfin le quota légal de logements sociaux. Au titre de la loi SRU, Saint-Maur a payé 30 millions d'euros d'amende entre 2014 et 2021 : cette somme aurait pu être investie pour construire ou réhabiliter de petits ensembles de logements sociaux de qualité répartis sur l'ensemble de la commune.
- En apportant notre soutien à la mise en place d'un centre

d'hébergement d'urgence sur le site de l'Observatoire, permettant aux plus démunis de disposer de conditions de vie décentes.

- En proposant à la mairie de racheter les logements à prix maîtrisés de la Zac des Facs, afin qu'elle augmente sa part de Logements Locatifs Sociaux, pour que des familles à faibles revenus puissent accéder à la propriété.
- En nous opposant à la vente de terrains communaux pour des projets non orientés vers le logement social

NOUS AVONS LUTTÉ POUR PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ DANS TOUTE LA VILLE :

- En militant pour la préservation du patrimoine arboricole de Saint-Maur, comme le hêtre pourpre de la place d'Adamville, le « grand chêne », les platanes de l'avenue de Lattre de Tassigny menacés par des travaux. Nous nous sommes opposés à l'abatage des 108 arbres en bord de Marne et avenue Joffre.
- En manifestant à plusieurs reprises contre le projet immobilier menaçant le « grand chêne », projet qui a bénéficié d'un permis de construire illégal accordé par la Mairie de Saint-Maur car signé par un architecte décédé. Le projet a pu être stoppé grâce à l'action en justice de l'Association DEJANEAT. Nous attendons dorénavant le jugement du promoteur en correctionnelle. Cette affaire traduit l'absence de contrôle mu-

nicipal en matière d'urbanisme.

- En demandant que les pieds des arbres d'alignement ne soient pas fauchés
- En demandant moins d'élagage et le respect des périodes de nidification et de montée de sève

NOUS AVONS FAVORISÉ LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE PLUS JUSTE ET EFFICACE :

- En revendiquant une distribution plus juste des aides financières. Nous nous sommes notamment opposés à l'exonération de taxes de 59 000 euros proposée par la mairie à JC Decaux, entreprise se portant bien, tandis que les associations caritatives souffrent de coupes budgétaires.
- En remettant en cause les fondements du Rapport pour l'Orientations du Budget de la ville de Saint-Maur pour l'année 2021, qui manque d'ambition devant l'urgence et les conséquences à venir du dérèglement climatique. Faute d'investissements suffisants, la ville alourdit sa dette climatique et ne se prépare pas à l'adaptation nécessaire pour notre avenir à toutes et tous. En demandant de respecter chaque année le même chapitrage pour le ROB afin de permettre des comparaisons et contrôler les prévisionnels
- En demandant et obtenant que la ville précise dans les subventions accordées les avantages en nature

tel que les mises à dispositions gracieuses de bâtiments comme les anciens bains douches pour les ateliers d'art. Il s'agit juste de respecter la loi.

- En proposant de ramener le taux de taxe foncière de notre ville au niveau du taux moyen des villes du Val-de-Marne, afin de générer des ressources supplémentaires permettant d'accélérer les investissements et d'adapter la ville au changement climatique.
- Nous sommes intervenus à plusieurs reprises en CM pour défendre une politique contributive et inclusive de gestion des données numériques de la commune. La ville pourrait aussi aller au-delà de la promotion d'une carte cadeau valable chez les commerçants saint-mauriens : lors du CM de juin 2023 nous avons proposé la création d'une Monnaie Locale Complémentaire pour renforcer les achats locaux et la solidarité sur la ville et le territoire.
- Nous avons obtenu en commission «projet de ville, circulation, stationnement» qu'une partie des panneaux indicateurs de temps de trajet piétons et vélos soient réalisés par Mansart [une promesse non tenue par majorité]
- En Commission Consultative des Services Publics Locaux, nous avons milité pour que le prochain délégataire en charge des marchés couverts et des marchés de plein air investisse plus massivement dans la valorisation des déchets, l'éducation alimentaire, la

consigne, les économies d'eau et d'énergie.

- Nous avons défendu la tenue du Marché de Noël des Associations menacé de fermeture puis de déplacement à une autre période.
- Nous avons proposé à la majorité lors de plusieurs conseils municipaux d'emprunter à taux bas les années précédentes, Monsieur le maire a attendu l'année 2023 et la remontée des taux pour emprunter avec des taux de plus de 4 %

NOUS AVONS IMPLIQUÉ LES SAINT-MAURIENS DANS LA DÉMOCRATIE PARTICI- PATIVE :

- **En veillant constamment au respect de votre avis par la majorité et à la transparence de ses décisions.**
- **En demandant que le portail « Open Data » que la Mairie projette de mettre en place soit ouvert à la concertation avec les habitants et les associations d'usagers pour bien définir les services mis en place.**
- **En mettant en en place des ateliers de réflexion collectifs vous impliquant, sur des thèmes comme la santé, la culture, le sport et le tourisme.**
- **En vous emmenant aux marches pour le climat.**

NOUS AVONS MILITÉ POUR QUE NOTRE VILLE DE-VIENNE ÉCO-EXEMPLAIRE :

- En incitant le maire à entériner le passage des 50 à 30 km/h à Saint-Maur.
- En demandant que des mesures, telles que l'aménagement de la voirie ou l'installation de radars, soient prises afin que la limite des 30 km/h soit réellement respectée.
- En soutenant le projet de rénovation de l'éclairage public voté par la majorité, et en incitant la mairie à accélérer le projet, plutôt qu'en l'étalant sur 10 ans comme il est prévu. En effet, les économies d'énergie générées seraient supérieures aux intérêts des emprunts.
- En interpellant, régulièrement, la majorité sur la question des aménagements des routes et l'accessibilité des trottoirs, actuellement encombrés de voitures, pour les piétons et cyclistes au lendemain de la crise sanitaire, notamment sur la suppression des « coronapistes ».
- En proposant en conseil municipal que les dépenses d'équipements installés en vue de réaliser des économies d'énergie puissent, sous certaines conditions, bénéficier d'une exonération temporaire de taxe foncière de 3 ans. Pour cela il est nécessaire que cela fasse l'objet d'une délibération en conseil municipal avant le 1er octobre d'une année pour

être applicable au 1er janvier de l'année suivante.

- En réclamant une rénovation thermique généralisée des bâtiments de la ville et des écoles
- En réclamant une politique de subventions aux associations transparente et juste, assise sur des critères connus de tous
- En militant pour un accès temporaire au site de l'ancienne usine des eaux pour les habitants et les associations qui souhaiteraient y développer le tiers-lieu qui manque tant à la ville et qui pourrait être un éco-pôle exemplaire sur les thématiques de l'eau et de la biodiversité. La Mairie, donnant priorité à son désendettement, n'investit toujours pas sur ce lieu, ne diffuse pas publiquement les informations sur les rares études préalables entreprises et n'associe pas les habitants au futur de cet espace unique.

NOUS AVONS ENCOURAGÉ LES PRATIQUES SPORTIVES, CULTURELLES ET TOURISTIQUES :

- En proposant en commission des affaires scolaires la réintroduction de tarifs réduits au sein des piscines municipales pour les bénéficiaires des minima sociaux et demandeurs d'emploi. Cette proposition a été reprise puis supprimée par la mairie.

- En demandant la modulation des tarifs des activités proposées aux jeunes en fonction des ressources de leur foyer. r. Ce qui n' a pas été accepté en particulier pour les ateliers d'art où la réduction max accordée est de 10 %

Vos élus municipaux :

Céline Vercelloni

Vincent Puig

Lydia deLise

Téo Faure

Nadia Grondin

Fabrice Caprani

Hélène Féo

Rejoignez-nous, les mois à venir sont essentiels pour notre ville et pour notre pays. Nous vous accueillerons avec enthousiasme. La participation de chacune et chacun sera utile pour la construction d'un futur durable et solidaire.

> saintmaurecologiecitoyenne.fr



Nous avons ainsi défendu et continuerons à défendre l'intérêt des saint-mauriens, notamment au cours des conseils municipaux, en rappelant régulièrement au maire son obligation légale de répondre aux élus de l'opposition, et plus généralement en pratiquant vigilance, analyse, critiques mais aussi propositions, reprises pour certaines et constituant des avancées.

Fervents partisans de l'intelligence collective et de la démocratie participative, nous sommes animés par le désir d'aider notre ville à se préparer aux changements à venir.

Les phénomènes climatiques extrêmes ne s'arrêteront pas aux frontières, ni à la Marne. Nous partageons ce bilan en espérant mobiliser largement pour agir et construire avec vous, une transition partagée. Il est urgent d'accélérer le déploiement des changements nécessaires.